

# **SEANCE du 12 avril 2018**

Convocation du 5 avril 2018

L'an deux mil dix-huit, le douze avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de La Forestière, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Patrick PIERRAT, Maire.

Etaient présents : Laure FRANCOIS, Jacqueline MICHEL, Gérard FOURNEAU, Sophie BOURGOIN, Didier FRANCOIS, Georges QUINAULT.

Absent :

Absent excusé : Jean-Pierre RUELLE

Pouvoirs : Jean-Pierre RUELLE a donné pouvoir à Sophie BOURGOIN

Sophie BOURGOIN a été élue secrétaire.

-----  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VOTE** les comptes de gestion 2017 de la Commune, du service eau, dressés par le receveur municipal.
- **VOTE** les comptes administratifs 2017 de la Commune, du service eau, sous la présidence de M. Gérard FOUNEAU.

<b><u>Budget Principal :</u></b>	Réalisations Dépenses 2017	Réalisations Recettes 2017
Section de fonctionnement :	111.770,70 €	126.569,89 €
<b>Résultat antérieur reporté</b>		77.185,26 €
<i>Intégration résultats clôture du CCAS</i>		2.046,56 €
Section d'investissement :	36.729,85 €	25.707,70 €
<b>Résultat antérieur reporté</b>		410,95 €
<i>Intégration résultats clôture du CCAS</i>		12.778,45 €
Restes à réaliser au 31.12.2017	10.874,00 €	0,00 €
<b><u>Service Eau :</u></b>	Réalisations Dépenses 2017	Réalisations Recettes 2017
Section de fonctionnement :	5.909,40 €	3.746,27 €
<b>Résultat antérieur reporté</b>		36.022,82 €
Section d'investissement :	870,00 €	0,00 €
Résultat antérieur reporté		
Restes à réaliser au 31.12.2017	30.000,00 €	0,00 €

- **DECIDE** l'affectation des résultats de l'exercice 2017 :  
Compte-tenu des restes à réaliser au budget principal d'un montant de – 10.874,00 €, le résultat 2017 est affecté au budget 2018 ainsi :
  - 8.706,75 € en affectation en réserves - recettes d'investissement / compte 1068
  - 85.324,26 € en report en section de fonctionnement - recettes / compte 002
  - 2.167,25 € en report en section d'investissement - recettes / compte 001
- **DECIDE** de clôturer le budget annexe du service Eau et de transférer les résultats au budget principal de la Commune et réintégration de l'actif et du passif.
  - 30.870,00 € en affectation en réserves - recettes d'investissement / compte 1068
  - 30.870,00 € en report en section d'investissement - dépenses / compte 001
  - 2.989,69 € en report de fonctionnement - recettes / compte 002
- **Vote** le budget principal 2018 de la Commune qui s'équilibre ainsi :
  - Section de fonctionnement : 208.719,95 €
  - Section d'investissement : 148.311,25 €
- **DECIDE de ne pas augmenter les taux des 4 taxes locales pour 2018 :**  
Taxe Habitation : 5,65 %, Foncier Bâti : 1,92 %, Foncier Non Bâti : 4,27 %, C.F.E. : 7,85 %